

## Édito

### En sortir

Avant toute chose, rappelons que la peine de mort est abolie en France depuis plus de quarante ans. En conséquence, sauf pour épargner une ou des vies, aucun délit et même aucun crime ne peut valoir un tir de police. Cette vérité, qui s'applique pour l'adolescent de 17 ans tué à Nanterre, vaut aussi pour le policier qui a tiré. La justice doit procéder à une enquête et, le cas échéant, un procès doit se tenir. Demander justice comme le font la mère de la victime et nombre de manifestants ne veut pas dire obtenir vengeance.

Il reste que cette bavure policière, telle une étincelle sur l'herbe sèche, a déclenché à travers tout le pays une vague d'émeutes et de pillages d'une rare étendue et d'une extrême violence.

Que dire qui n'ait pas été déjà dit? Tout est vrai. Oui, il y a de la pauvreté; oui, il y a des contrôles de police répétés et humiliants et souvent du racisme; oui, il y a un sentiment de relégation, des vies qui semblent des impasses. Oui, il y a dans ces banlieues des groupes religieux qui activent des sentiments de haine et le monde terrible et brutal de ce qu'on nomme pudiquement «l'économie parallèle», les gangs et les dealers qui génèrent un profond sentiment d'insécurité. Oui, il y a aussi des médiateurs et des animateurs, des associations, des professeurs et des chefs d'établissement qui, tels des Sisyphe, tentent de faire sortir les jeunes de la spirale de l'illégalité, et des mères courageuses qui essaient de tenir leurs enfants afin qu'ils «s'en sortent». Car, au fond, telle est la vérité: de ces quartiers, il faut sortir pour s'en sortir.

Et puis, il y a le monde des réseaux sociaux, dans lesquels il faut apparaître et paraître. Il est frappant de voir sur les scènes d'émeutes et d'affrontement tant de téléphones levés pour filmer l'événement. Comme à une finale de coupe du monde, ou à un concert, il faut dire: «*J'y étais.*» Relevons au passage que ce sont de jeunes hommes, parfois encore des enfants qui sont dans les rues, et pas ou très peu de jeunes filles. Il y a là, et les enseignants le savent bien, des expressions de masculinité très toxiques. En l'absence des pères et de repères, il faut s'imposer parmi ses pairs. Toutes ces raisons se cumulent. Comment désamorcer la violence, arrêter l'incendie. Et pour combien de temps?

CHRISTINE PEDOTTI

## Émeutes urbaines

La mort d'un adolescent tué à Nanterre par un policier à la suite d'un refus d'obtempérer a déclenché un cycle de violences urbaines inédit depuis 2005. Comment l'interpréter? La culture policière est-elle à l'origine de ces événements?

La diffusion de la vidéo montrant un policier tirant sur un conducteur qui redémarre lentement au lieu d'obtempérer a fait voler en éclats la version initiale des autorités évoquant un véhicule qui menaçait de percuter les deux agents. Tant le mensonge que le scénario de cette bavure policière ont déclenché la colère des jeunes des cités. Depuis ce drame survenu le 27 juin, pas une nuit ne se passe sans que des commissariats mais aussi des écoles, des mairies, des abribus ou des tramways soient vandalisés ou incendiés dans les grandes villes françaises. Cette rage contre des équipements publics illustrerait la perte de confiance de ces jeunes dans les institutions et notamment dans la police, qu'ils accusent de brutalité et de discrimination.

Mais comment comprendre le pillage des magasins, l'incendie de voitures, de crèches, de bibliothèques? Justement, il faut se garder de trop rationaliser, pointait sur France Culture le sociologue Renaud Epstein: les émeutiers s'en prennent d'abord à des cibles de proximité de toute nature, parce qu'opérer hors de leur quartier est plus compliqué. 30% de ceux interpellés par la police

ces derniers jours sont en effet des mineurs. Leur présence dans la rue en pleine nuit met en cause leurs parents débordés ou irresponsables et le mode opératoire festif interroge leurs réelles motivations. Les vidéos des affrontements, pillages et destructions diffusées par les émeutiers sur les réseaux sociaux participent aussi d'une sorte d'*Intervilles* des banlieues qui poussent d'une nuit à l'autre les bandes à la surenchère pour «faire le buzz».

Dans ce contexte, la France va-t-elle entamer sa deuxième saison de la série *Violences urbaines*, après celle de 2005, dont le premier épisode s'était déroulé à Clichy-sous-Bois? Le scénario semble en tout cas se répéter en pire: la responsabilité de la police dans la mort de Nahel est bien plus directe que dans le décès des jeunes de Clichy – électrocutés dans un transformateur où ils s'étaient réfugiés pour échapper à un contrôle.

Le placement rapide en détention provisoire pour homicide du policier fautif, qui a déjà exprimé ses regrets à la famille de la victime, la déclaration d'Emmanuel Macron qualifiant sa mort d'«*inexcusable*» n'ont pas calmé les tensions. Pour avoir trop souvent couvert le recours excessif à la violence par les forces de l'ordre, étouffé des bavures, les pouvoirs publics nationaux et locaux ont perdu beaucoup de crédibilité: délinquants ou non, les jeunes des quartiers, comme ils le répètent à l'envi, «*détestent la police*», qui le leur rend bien en leur faisant subir des contrôles d'identité et palpations pas toujours justifiés.

Ces tensions se reflètent notamment dans les statistiques. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) relève ainsi que le cumul du nombre de tirs sur des véhicules en mouvement passe de 596 entre 2012 et 2016 à 829 les cinq années suivantes, 2017-2021,

soit une hausse de 39%. Le sociologue Sebastian Roché, spécialiste de la police, et une partie de la gauche y voient l'effet de la loi de février 2017. Ce texte alambiqué assouplit les règles de tir pour les policiers en cas de refus d'obtempérer, si les occupants du véhicule sont «*suscep-*

*tibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui*». À condition toutefois de respecter les critères de «*stricte proportionnalité*» et d'«*absolue nécessité*».

Dans une interview donnée au quotidien suisse *Le Temps*, Sebastian Roché remarquait par ailleurs que l'Allemagne recensait en dix ans un unique tir mortel sur un véhicule en mouvement pour refus d'obtempérer; contre dix-neuf en France de 2019 à aujourd'hui, dont treize en 2022. L'augmentation du nombre de ces tirs, après l'adoption de la loi de 2017, concerne la police et pas la gendarmerie. Des règles d'engagement trop floues alliées au manque de formation expliqueraient donc bien des bavures. Si le policier de Nanterre avait tiré dans les pneus, la France n'en serait pas à vivre cette nouvelle crise.

FRÉDÉRIC BRILLET



La mairie de L'Hay-les-Roses, barricadée suite à des dégradations.  
© Emmanuel Dunand/AFP

# Synode : vers la démocratie ecclésiale ?

Dernière ligne droite pour le synode sur la synodalité 2021-2024, avec la parution du deuxième *Instrumentum laboris*\* (IL). Le document préfigure-t-il l'Église de demain ?

C'est une petite révolution que promet l'« instrument de travail » du synode publié le 20 juin dernier. Le document – d'une soixantaine de pages – a été rédigé à partir des apports des conférences épiscopales et des documents finaux des « assemblées continentales » et il est destiné à nourrir les échanges des deux prochaines assemblées synodales.

Comme c'est classique pour ce type de document, il commence par dresser le panorama des « signes des temps » recensés : guerres, bouleversements climatiques, exploitations, migrations ; pluralisme culturel croissant, affaiblissement et dispersion des communautés chrétiennes, sécularisation... Mais, pour y répondre – fait nouveau par contre –, c'est la hiérarchie même de l'Église qui est questionnée. L'IL replace les laïcs au centre même des prises de décisions. On retrouve même une définition des caractéristiques fondamentales de ce que pourrait être une Église d'après le synode 2023 : la reconnaissance de la dignité commune et de la coresponsabilité des baptisés, des institutions, structures et procédures « au service de la croissance de la liberté de la personne au lieu d'être une chaîne qui la réprime ». Enfin, la volonté affichée d'une « Église de l'écoute » ferait-elle écho aux constructions françaises des groupes post-Ciase ?

Mais c'est probablement dans les fiches de travail qui accompagnent l'IL que se trouvent les plus grandes promesses du document. Trois « axes »

prioritaires – qui se recoupent – sont proposés et assortis de suggestions à débattre :

1. « *Une communion qui rayonne* » : l'IL invite à partir des plus pauvres, des migrants, des personnes âgées pour s'engager au cœur de la société et promouvoir la paix et la défense de la maison commune. Cela demande d'accueillir les divorcés et remariés, les polygames ou les LGBTQ+. Il s'agit de vivre une « *option préférentielle* » pour les *jeunes et les familles* », reconnus comme « *sujets et non objets de la sollicitude pastorale* », afin de faire Église à travers le monde et de comprendre les fruits d'un chemin œcuménique et interreligieux.

2. « *Coresponsables dans la mission* » : les baptisés sont invités à renouveler en profondeur la vie liturgique, à se faire proche des pauvres et des souffrants, à ouvrir des lieux de service gratuit et à investir les outils numériques pour évangéliser. D'ores et déjà beaucoup scrutée et commentée dans le document : la place et la participation des femmes. Elles y sont reconnues comme cruciales et appellent la création de nouveaux ministères, voire l'accès au diaconat. Dans le même temps est relevée l'inquiétude liée à l'exercice du ministère ordonné, qui n'est « *pas adapté aux défis de notre temps, loin de la vie et des besoins du peuple, souvent confiné à la seule sphère liturgico-sacramentelle* » et la solitude des prêtres, au capital de confiance largement entamé par les scandales sexuels. Revoir la formation dans les séminaires, permettre à des laïcs d'assumer le rôle de responsables de commu-

nautés dans les déserts ecclésiaux, ouvrir même « *une réflexion sur la possibilité de revoir, au moins dans certains domaines, la discipline sur l'accès au presbytérat d'hommes mariés* »... Les pistes sont ouvertes, au grand dam des conservateurs.

3. « *Participation, gouvernance et autorité* » enfin. Transparence et « *redevabilité* » sont de mise, avec une réflexion poussée sur le rôle et le profil des évêques, invités à travailler avec le Peuple de Dieu et à accepter d'être régulièrement évalués. Une décentralisation du pouvoir du Vatican est envisagée au profit d'une réflexion sur le degré d'autorité des groupements d'Églises locales, des conseils diocésains, des instances continentales et même de l'évêque de Rome.

Bien sûr, toutes ces propositions, avant d'être validées comme réformes effectives par le pape dans l'« exhortation apostolique » finale d'après synode, doivent encore être débattues – ou plutôt « discernées » – par quelque trois cents évêques et experts – dont soixante-dix laïcs hommes et femmes ayant droit de vote – réunis en octobre prochain à Rome. Pour le camp de l'ouverture, avec François, pourfendeur du cléricisme, en dernier ressort, l'espoir est de mise ! À condition que le « bateau cible » qu'est l'IL ne soit pas trop bombardé.

AGNÈS WILLAUME

\* [press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2023/06/20/0456/01015.html#fr](https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2023/06/20/0456/01015.html#fr)

## Justice

# Anticor perd son agrément

Le tribunal administratif a annulé le 23 juin l'agrément judiciaire d'Anticor. Est-ce une menace pour la lutte contre la corruption ?

Sans ce sésame, l'association ne peut plus déposer de plaintes avec constitution de partie civile, sauf à démontrer un « préjudice personnel et direct ». Fondée en 2003, Anticor est impliquée dans la plupart des affaires majeures où la corruption est suspectée. Citons l'affaire Benalla, l'enquête pour prise illégale d'intérêts visant le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, ou celle contre le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, les investigations sur l'attribution des concessions autoroutières, la vente d'Alstom ou encore l'attribution du Mondial de foot au Qatar. Au total, ce ne sont pas moins de cent cinquante-neuf procédures en cours.

L'association craignait déjà que son agrément ne soit pas renouvelé. Le contexte était tendu avec le pouvoir car un arrêté obligeait le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, à se déporter puisque lui-même était visé par une plainte... C'est donc le Premier ministre, Jean Castex, qui avait signé le décret accordant le sésame. Il relevait le manque d'information du conseil d'adminis-

tration sur l'identité des donateurs « *pouvant faire naître un doute sur le caractère désintéressé et indépendant des activités passées de l'association* ». Mais, comme Anticor s'engageait à réviser ses statuts et son règlement intérieur, le Premier ministre renouvelait l'agrément... Or, pour le tribunal administratif, saisi par un adhérent d'Anticor exclu de l'association, on ne peut donner l'agrément à une association qu'on soupçonne de ne pas respecter les critères d'éligibilité pour celui-ci au moment de la décision.

« *Incompétence ou malveillance ?* » s'interroge la présidente de l'association, Élise Van Beneden. *On sait bien qu'un acte administratif peut être sciemment rédigé avec des défauts quand on se sent obligé de prendre une décision mais que politiquement on ne veut pas le faire.* » Et les conséquences sont graves pour des dizaines d'affaires judiciaires en cours, dont certaines concernant le pouvoir, car l'annulation de l'agrément est rétroactive.

L'association a d'ores et déjà fait appel du jugement, mais la cour administrative d'appel ne sta-

tuera pas avant au moins un an. Le jour même où Anticor se voyait retirer son agrément, elle a donc immédiatement déposé une nouvelle demande auprès des services du Premier ministre.

Avec de nouvelles tensions en perspective avec le pouvoir, dont une impossibilité pour statuer en cascade : « *Dupond-Moretti ne peut pas, donc cela devrait être Élisabeth Borne, mais nous avons porté plainte dans le scandale des concessions autoroutières, alors qu'elle était directement en charge du dossier au cabinet de Ségolène Royal*, explique Élise Van Beneden. *Si elle devait, elle aussi, se déporter, dans l'ordre protocolaire, le décret devrait être signé par Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie. Mais il était visé dans notre plainte simple sur la vente d'Alstom, mais pas dans la plainte avec constitution de partie civile, donc on ne sait pas s'il pourrait signer le décret. Vient alors ensuite Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur...* » Ce qui n'est pas de nature à rassurer l'association.

JACQUES DUPLESSY

# Loin d'Hollywood

Lancée début juin par l'armée ukrainienne en vue de libérer les territoires occupés par les Russes, la contre-offensive avance lentement. Au point de douter de son efficacité ?

Dans une interview, le président Zelensky a reconnu que les progrès étaient « lents ». « *Ce n'est pas un film hollywoodien* », a déclaré l'ancien acteur chef d'État. Une analyse partagée par le chef d'état-major des armées américain, pour qui la phase actuelle de l'offensive pourrait durer encore dix semaines avec une vitesse de progression allant de 0,5 à 2 km par jour sur les axes des assauts. En un mois, l'armée ukrainienne a repris 185 km<sup>2</sup>. Seulement 185 km<sup>2</sup> disent certains observateurs occidentaux, qui parlent déjà d'un « échec » de l'offensive. Mais la lenteur de la progression n'est pas vraiment une surprise. Car cette attaque dans un conflit de haute intensité doit faire face à des défis considérables.

Avec un front figé depuis plusieurs mois, l'armée russe a eu le temps de s'enterrer. Sur l'essentiel de ce front, ce sont trois lignes de défenses, comportant chacune des tranchées, des fortifications, des obstacles antichars et des champs de mines, qui ont été établies. Il faut ajouter à cela une artillerie importante guidée par des drones, et des munitions rôdeuses qui peuvent frapper les concentrations de véhicules. L'armée russe a également la capacité d'envoyer des mines dans des obus cargo qui peuvent perturber une éventuelle percée ou opération de « bréchage » dans leurs lignes. Force est aussi de constater que les soldats russes s'accrochent au terrain et ne refusent pas le combat.

Nettoyer des tranchées une à une, déminer sous le feu, c'est long. Et Kiev fait tout pour préserver la vie de ses soldats, ce qui demande de la prudence et retarde les progressions. Un récent sondage dévoile que 78 % des Ukrainiens ont eu un membre de leur famille, un ami ou un proche tué ou blessé du fait de la guerre, qu'il soit civil ou militaire. L'armée ukrainienne a aussi des points faibles : la lutte antidrones, le manque de postes de défense sol-air, d'engins du génie pour déminer et le nombre d'obus disponibles. Les Ukrainiens réclament enfin que des avions modernes leur soient livrés pour pouvoir mener des attaques plus importantes sur la ligne de front et dans la profondeur adverse.

Actuellement, selon les experts, moins de la moitié des forces ukrainiennes destinées à l'offensive

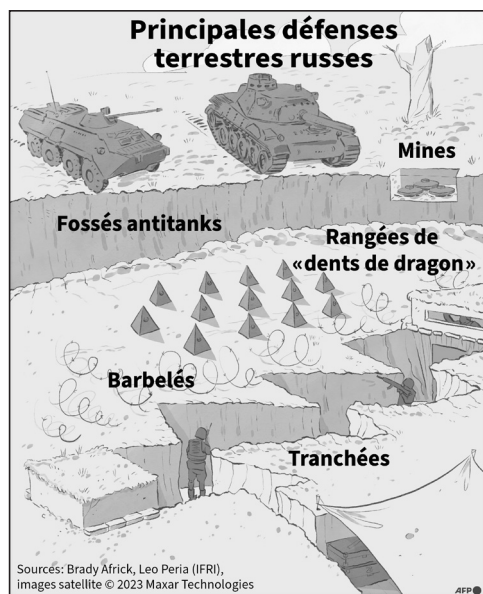
ont été engagées. Nous sommes donc encore dans une phase de modelage du front visant à trouver les failles dans les lignes russes et briser les premières lignes de défense, afin de conquérir des positions permettant le lancement d'une attaque qui soit ensuite plus dynamique. Les combats ont éclaté sur une grande partie de la ligne de front, ce qui maintient le commandement russe dans l'incertitude sur le ou les lieux où portera l'effort principal. L'armée ukrainienne procède aussi quotidiennement à des attaques dans la profondeur ciblant des nœuds de transport ferroviaire, des ponts, des centres de commandement ou encore des dépôts de munition. Le but est de perturber l'approvisionnement des défenseurs et la mobilité des renforts. Mais le nombre de missiles capables de frapper au-delà d'une distance de 80 kilomètres est très limité.

Plusieurs attaques ont permis des progrès près de la ville martyre de Bakmout – que les Ukrainiens disent vouloir encercler –, sur la rive gauche du Dniepr, occupée par les Russes, où une tête de pont a été établie – même si les combats continuent –, ainsi que dans la région de Zaporijjia. Mais il est difficile d'avoir des informations sur l'évolution précise du front. Paradoxalement, ce sont les blogueurs russes qui communiquent le plus sur l'offensive ukrainienne ; des informations à prendre toujours avec des pincettes.

Le plus souvent, l'armée ukrainienne entretient,

elle, la stratégie du silence. Le risque est que les commentateurs russes tentent d'imposer le récit d'un échec dans cette guerre qui se déroule aussi dans le champ informationnel. Ajoutons que, dans le Donbass, du côté de Louhansk, l'armée russe lance sporadiquement quelques offensives, sans aucun résultat jusqu'à présent. L'initiative a clairement changé de camp. Pour le moment, les experts estiment que les pertes russes et ukrainiennes sont équivalentes, ce qui est un signe de performance de l'armée ukrainienne puisque l'offensive entraîne plus de risques, donc normalement plus de pertes. Les craquements que l'on constate ces derniers jours dans les lignes russes incitent donc à un optimisme... prudent.

JACQUES DUPLESSY



# Le pot de terre contre le pot de fer

Chaque matin, Sophie se lève à 3 h 30 pour prendre son petit déjeuner avec son mari, Jean-Paul, chauffeur routier de 53 ans. Un rituel bien à eux, pendant lequel ils échangent devant café et tartines, tandis qu'à l'étage de leur coquette maison du Doubs leurs trois enfants dorment encore. Autre habitude à laquelle ils sont attachés, le moment où Jean-Paul prend la route et salue Sophie d'un appel de phare.

Mais, le 25 juillet 2014, peu après 9 heures, alors que Jean-Paul roule sur l'A36 avec son camion-citerne, un poids lourd venant en sens inverse et dont un pneu a éclaté traverse le terre-plein central et s'encastre dans sa cabine. Il meurt sur le coup. « *Quand je l'ai appris, j'ai vomi* », raconte huit ans plus tard Sophie à Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade, auteurs du documentaire *Sophie Rollet contre Goodyear*, coproduit par Arte France. L'accident de Jean-Paul, c'est « *la faute à pas de chance* » selon les gendarmes. Quelques mois plus tard, le procureur de la République de Besançon classe l'affaire sans suite. Mais Sophie est convaincue que la mort de son mari n'est pas que malchance et se lance chaque nuit dans la recherche de « faits divers » similaires.

Au fil de ses insomnies, l'assistante maternelle répertorie plus de soixante-dix accidents analogues qui ont eu lieu entre 2011 et 2014 sur le territoire national. Ses échanges avec enquêteurs et autres victimes lui permettent de pointer du doigt les pneus du géant américain Goodyear. En 2016, ses recherches s'élargissent au niveau européen et elle découvre, en étudiant un programme d'échange commercial entre Goodyear et la République tchèque, un document officiel de la firme qui reconnaît une série potentiellement défectueuse de pneus. Sans le vouloir, elle est devenue lanceuse d'alerte...

Depuis, Sophie Rollet a porté plainte contre Goodyear et l'affaire est entre les mains de la justice. Mais l'entreprise, qui totalise 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires, n'entend pas se laisser faire. Le pot de fer contre le pot de terre.

Dans le cadre de son annuelle collection estivale de documentaires, « *La vie en face* », Arte donne à voir le portrait de cette femme pugnace et acharnée qui n'a pas cédé à la fatalité. Ce documentaire émouvant et simple met en lumière cette héroïne qui œuvre pour que son drame personnel contribue à sauver des vies.

LYSIANE LARBANI

*Sophie Rollet contre Goodyear*, de Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade, 58 minutes, sur *Arte.tv*. Diffusion sur Arte le 19 juillet à 22 h 35.

# Au Vatican, la « révolution » Tucho ?

À peine remis de sa lourde opération, le pape François, ce 1<sup>er</sup> juillet, a pris tout le monde de court. Le *Bollettino* – le bulletin officiel du Vatican, qui annonce notamment les nominations – a dévoilé le nom du prochain préfet du dicastère pour la Doctrine de la foi, le théologien argentin Victor Manuel Fernández, archevêque de La Plata. Celui que tout le monde, en Argentine, appelle « Tucho » est le fils spirituel du pape, sa plume, à qui il a confié l'écriture des textes importants de son pontificat, tels que *Evangelii gaudium* ou encore *Amoris laetitia*. Bref, les deux hommes sont théologiquement en symbiose. Tucho, qui prendra ses fonctions mi-septembre, succède au jésuite Luis Ladaria Ferrer, qui a achevé sa mission en donnant une conférence, le 19 mai, pour vanter les mérites de l'encyclique *Humanae vitae* (1968) dans le cadre de la chaire internationale de bioéthique de la Fondation Jérôme-Lejeune ! Il a fallu quand même un certain entêtement à François pour convaincre Tucho de venir auprès de lui à Rome. L'archevêque de La Plata, selon *La Nación*, le plus grand quotidien

argentin, a d'abord décliné la prestigieuse proposition, arguant du fait qu'il ne sentait pas à la hauteur pour gérer les affaires d'abus sexuels. Finalement, vendredi, Fernández, publiant sur Twitter une photo où il figure en compagnie du pape, racontait qu'il venait de passer une semaine avec lui. Ont-ils mis au point un plan de bataille théologique pour la fin du pontificat ?

### François clôt publiquement l'ère Ratzinger.

Pour le moment, la « révolution » Tucho est déjà – et surtout – dans la lettre de mission du pape, écrite en espagnol et publiée dans le *Bollettino*. Dans sa définition du poste, François clôt publiquement l'ère Ratzinger et le pontificat de Benoît XVI. « *Le dicastère que tu présideras en est venu à utiliser des méthodes immorales*, écrit le pape. *Il y a eu des temps où, plus que de promouvoir le savoir théologique, il poursuivait de possibles erreurs doctrinales. Ce que j'attends de toi est indu-*

*bitablement très différent.* » L'arrivée de Tucho à la Doctrine de la foi – si elle a bien lieu tant la bataille qui se profile risque d'être intense – pourrait même se lire comme l'arrivée de la théologie de la libération, dans sa version argentine, c'est-à-dire non marxiste, au cœur même de l'ancienne Inquisition. Le pape veut revenir aux fondamentaux de Vatican II, ceux d'un dialogue renouvelé avec le monde. À la tête du dicastère, Fernández, selon le programme fixé par François, devra faire croître « *l'intelligence et la transmission de la foi* » face aux questions posées par « *les progrès de la science et le développement de la société* ».

La droite religieuse est déjà sur le pied de guerre. Mais Fernández va devoir aussi s'expliquer sur un autre front, celui du scandale des violences sexuelles. En 2019, selon le site de référence américain *BishopAccountability.org*, il aurait protégé un prêtre argentin, Eduardo Lorenzo, accusé d'agressions sexuelles par plusieurs victimes, qui s'est suicidé par la suite...

BERNADETTE SAUVAGET

## BIBLE

Lecture du 16 juillet 2023 (15<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire)

### Évangile de Matthieu 13, 1-9

*Ce jour-là, Jésus était sorti de la maison, et il était assis au bord de la mer. Autour de lui se rassemblèrent des foules si grandes qu'il monta dans une barque où il s'assit; toute la foule se tenait sur le rivage. Il leur dit beaucoup de choses en paraboles: «Voici que le semeur sortit pour semer. Comme il semait, des grains sont tombés au bord du chemin, et les oiseaux sont venus tout manger. D'autres sont tombés sur le sol pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre; ils ont levé aussitôt, parce que la terre était peu profonde. Le soleil s'étant levé, ils ont brûlé et, faute de racines, ils ont séché. D'autres sont tombés dans les ronces; les ronces ont poussé et les ont étouffés. D'autres sont tombés dans la bonne terre et ils ont donné du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. Celui qui a des oreilles, qu'il entende!»*

## Le Royaume, c'est comme...

L'histoire d'après Matthieu, dans le texte d'aujourd'hui, ainsi que chez Marc et Luc, se passe très probablement près du lac de Tibériade, que l'on appelait souvent « la mer ». La parabole de Matthieu, semblable à celles de Marc et Luc, a une connotation cependant très différente. L'auteur de cet évangile que l'on attribue à un certain Matthieu, dont en réalité on ne sait rien ou presque, était un juif fidèle qui s'adresse aux nouveaux chrétiens d'origine juive: « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi [la Torah] ou les Prophètes: je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.* » (Mt 5, 17.)

Et, pour ce faire, l'auteur relate donc sept paraboles, à la différence de Marc (quatre) et de Luc (deux). Les auditeurs et les lecteurs de Matthieu comprennent aisément le chiffre 7, bien connu dans la culture juive. Il signifie la totalité, la complétude, la gloire, la perfection. On retrouve d'ailleurs ce chiffre 7 à travers toute la struc-

ture du livre. Dès le premier chapitre, appelé la généalogie de Jésus, on découvre que celle-ci se déroule en trois fois quatorze générations (2 fois 7) – le chiffre 3 représente également la totalité, en particulier du temps, le passé, le présent et l'avenir. On peut aussi lire les 7 Béatitudes en Matthieu chapitre 5, ainsi que les 7 malédictions au chapitre 23. À Pierre qui l'interroge, Jésus répond: « *Si tu veux être mon disciple, tu pardonneras à ton frère non pas jusqu'à sept fois mais jusqu'à soixante-dix-sept fois.* » Chez Matthieu, la foi en ce Jésus de Nazareth est dans le prolongement de la Loi et des Prophètes: elle n'est pas opposition mais réalisation de l'annonce faite depuis la nuit des temps: « *Celui qui a des oreilles, qu'il entende!* » Jésus n'est pas un étranger, mais un juif, le Messie annoncé: « *Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, que l'on appelle Christ.* » (Mt 1, 16.) Matthieu donc, fait « *sortir Jésus de la maison* » – il

est question, aux versets 46 à 50 du chapitre 12, de la vraie parenté de Jésus, qui n'est pas seulement sa mère et ses frères, mais aussi ceux qui sont au-dehors. Il le fait donc sortir, aller au-delà « *vers les brebis perdues de la maison d'Israël* » (Mt 10, 6) et, assis au bord du lac devant une grande foule assemblée, raconter cette parabole du semeur. Plaçons-nous un instant parmi les auditeurs de Jésus au bord du lac. Regardons la scène: le lac, probablement une plaine côtière, Jésus semblant parler à des paysans par le biais de comparaisons qu'ils connaissent bien. Écoutons-le: « *Le semeur est sorti pour semer...* » Mais qu'est-ce que ce champ qui va recevoir ou rejeter la graine? Pendant des années et des années des graines sont tombées sur des terres parfois arides et sèches, parfois riches et porteuses de fruits. Les anciens, les prophètes ont annoncé des jours heureux, la venue d'un Messie, qui n'était toutefois ni David ni Salomon ni Cyrus. Le champ, c'est le Royaume de Dieu que le Messie vient annoncer et apporter: la bonne graine, la Lumière, la Parole, le Verbe: « *Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue. Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue.* » (Jn 1, 9-10.)

Et nous, témoins d'aujourd'hui, vous, moi, dans ce monde souvent accueillant, parfois hostile, comment recevons-nous la Parole de la Bonne Nouvelle de Jésus, Messie, non pas du passé mais d'aujourd'hui? La graine est d'excellente qualité, mais la terre est-elle bien labourée? Les sept paraboles, images du Royaume dans sa plénitude, sont offrandes à accueillir chaque jour de notre vie. « *Que celui qui a des oreilles entende* » et la Parole germera.

BERNARD RIVIÈRE